

---

## Année 1948 - Bulletin n° 7

---

### Procès verbal de la réunion du 9 juin 1948

La séance est ouverte à 21 h. 15 sous la présidence de M. G. Fournier assisté des secrétaires, M<sup>e</sup> Clet, trésorier, excusé a adressé une note sur la situation financière de la société. En Caisse : 18 423 frs. Il reste à recouvrer 30 cotisations. M.M. Dheu et Lafaurie empêchés, se sont excusés.

M. le Président expos, qu'au sujet d'une demande de reconstruction, sur la zone réservée à la suite de la réunion du 10 octobre 1947, d'un immeuble sinistré, la Société a été consultée. Nous n'avons naturellement élevé aucune objection, demandant seulement un droit de regard sur les travaux de terrassement. Ce fait montre la considération apportée par le Ministère de la Reconstruction aux prérogatives reconnues à notre Société. Un certain nombre de bulletins ont été reçus, émanant de sociétés correspondantes.

Dans le Bulletin de la Société Historique du Raincy, on relève en particulier un remarquable article sur « le Pays d'Aulnoye » ses aspects géologiques et l'industrie du plâtre, par Mlle Canu, et une étude très documentée sur Le Château de Montfermeil, par M. Lucien Noël. Il est souhaitable qu'un répertoire soit dressé, des principaux articles relevés dans les publications nous parvenant.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 13 octobre. M. le Président indique que, le dimanche 11 juillet prochain, aura lieu une visite des catacombes de Paris, sous la direction de M. Marc Minerath, fondateur, Vice-président de la Société historique du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

M, Hudelot, secrétaire-adjoint donne lecture de nouvelles demandes d'adhésion émanant de :

- Madame Marie Grot, institutrice publique, 70, rue Jacques Schlosser à Chelles, (présentée par Mlle P. Constant et M. G. Fournier)
- M. Pagenel, Marcel, 23, rue. Louis Éterlet à Chelles, (M.M. G. et R. Fournier )
- Madame Marie-Louise Jonot, 22, rue Alph. Bordereau, Chelles (Mlle Crosnier et M. G. Fournier)
- Mademoiselle Marguerite Richaud, 1, avenue de La Rochelle, Chelles (M. G. Hudelot et Mlle Corbon)
- M. Marcel Baumann, receveur des Postes, Chelles (M. M. Dheu et Guerreau).

Exceptionnellement, du fait des prochaines vacances, ces personnes sont admises d'emblée ainsi que celles présentées à la séance du 21 avril.

M. Clément, secrétaire, souligne à nouveau l'intérêt d'un catalogue des publications reçues par la Société Mlle Constant, archiviste, accepte de se charger de ce travail.

À signaler qu'un des derniers Bulletins de la Société Préhistorique française contient le texte de la nouvelle législation des fouilles.

Les trouvailles tombent sous le coup d'une législation rigoureuse destinée à les protéger..., ce qui n'est pas inutile ! Dernièrement, dans la région de Persan-Beaumont, une « allée couverte » contenant 20 squelettes, a été complètement détruite ! Tous les amateurs d'Archéologie, et aussi les savants ne peuvent que regretter de semblables exemples de vandalisme et d'ignorance !

M. G. Hudelot parle alors de la mission dont il avait chargé le Bureau, auprès de Madame Marchal, de Gouvernes - à la suite de ce compte-rendu, M. Clément souligne combien certains des renseignements recueillis présentent d'intérêt pour le folklore de la région. M. le Président abonde en ce sens et demande, une fois encore, que chacun s'efforce d'obtenir des indications semblables. Le Temps passe, impitoyable, les « vieux » s'en vont emportant leurs souvenirs...

M. J. Marsigny donne lecture de la remarquable étude à laquelle il s'est livré relativement aux *Armes de Chelles*.

Après l'audition de M. Marsigny, il semble qu'on puisse considérer la question comme virtuellement close, son travail étant la somme des éléments actuellement connus

M. Marc Minerath parle alors des Catacombes et Carrières Souterraines De Paris. Son exposé, très vivant, témoigne de la connaissance approfondie qu'a le conférencier du sujet traité. L'assistance est littéralement passionnée...<sup>1</sup>

La réunion prend fin à 23 heures, chacun se félicitant de cette excellente soirée.

G Hudelot

---

## Visite des catacombes de Paris

Une visite des catacombes sous la direction de M. Marc Minerath aura lieu le dimanche 11 juillet prochain. Rendez-vous à 9 heures 45 précises, 2, place Denfert-Rochereau, près de la Station du Métro. Les visiteurs sont priés de se munir d'un moyen d'éclairage portatif. Un droit d'entrée minime sera perçu.

---

<sup>1</sup> Cette conférence sera publiée dans un prochain Bulletin.

---

## Année 1948 - Bulletin n° 8

---

### Note Scientifique - À propos du terme « chelléen »

Il avait été signalé dans notre Bulletin (n° 4 - Décembre 1947 p. 8) qu'au congrès pan-africain de préhistoire, qui s'était tenu en janvier 1947 à Nairobi, la question de terminologie en préhistoire et le terme de « chelléen » en particulier, avaient été évoquée.

Dans une chronique de « Anthropologie » (1948. t.52; p.182 à 187), le Pr Vaufrey revient sur le sujet et il cite un savant sud-africain, A.J.H. Goodwin qui écrit - The terminology of Prehistory -The South african archoeological Bulletin - t. I 1945/1946-p.91/100) : « On doit se rappeler que la simple substitution de nouveaux termes aux anciens n'a pas de sens et ne fait pas avancer la Science. Elle est une cause de découragement et d'un affaiblissement de l'intérêt lorsqu'on envisage les questions du point de vue historique (ce qui, pour la plupart des chercheurs, est la meilleure façon de les aborder). En fait, de telles substitutions, ne font qu'accroître les difficultés. C'est ainsi que le remplacement du terme « chelléen », plus ancien et universellement compris, par celui, moins euphonique d'« Abbevillien » ne saurait servir la cause de la Préhistoire : c'est une régression terminologique. Elle rend propre à induire en erreur toute référence aux travaux antérieurs à cette substitution et oblige les travaux postérieurs à définir le nouveau terme par l'ancien ».

Le Pr Vaufrey rappelle qu'à Nairobi les préhistoriens décidèrent « que le « terme » devenu populaire de « chelléen », ne devait pas être nécessairement invalidé pour la seule raison qu'à Chelles il a été appliqué à deux Industries » et que le mot « Chelleo-Acheuléen » serait appliqué en Afrique pour désigner la civilisation des bifaces, ce, avec application, d'un correctif régional (par exemple ; Chelléen de Kenia, et non Chelléen tout court).

Et notre éminent collègue poursuit : « Puis-je apporter ma contribution à cette, discussion en faisant observer qu'il n'y a pas, seulement, à Chelles, une industrie, mais aussi une faune chelléennes et qu'il y avait apparemment là, dans le complexe alluvial même ou ses abords immédiats, un niveau chelléen ? En effet, je ne connais dans les collections que sept molaires de Rhinocéros provenant de Chelles. Or, il se trouve que ces sept molaires n'appartiennent pas au Rhinocéros de Merck, comme on l'a cru Jusqu'ici, sur la foi d'anciennes déterminations, mais bien au Rhinocéros étrusque, caractéristique des niveaux du Pleistocène inférieur d'Abbeville attribués au Chelléen.

On sait aussi qu'il n'y a rien de plus mal défini archéologiquement que le Chelléen et l'Acheuléen, tant et si bien que les préhistoriens sud-africains, renonçant à les distinguer explicitement, ont adopté la solution de désigner les industries, à bifaces, dans leur ensemble, sous le nom de Chelléo-Acheuléen. »

André Clément

---

## Nouvelle visite de Notre-Dame de Paris

Un certain nombre de nos collègues ayant regretté de ne pouvoir participer à la visite de Notre-Dame de Paris, le 22 mai, une nouvelle *Conférence-visite* est organisée pour le lundi 27 septembre. Souhaitant convenables pour le plus grand nombre la date et le jour choisis, nous espérons que nos Sociétaires viendront nombreux suivre et écouter M. Farcy, archiviste de la Société « Les Amis de Notre-Dame ». Rendez-vous sur le milieu du Parvis à 14 h 30 - Participation aux frais : environ 30 francs par personne.

---

## Le vieux passé de Chelles

Nous rappelons à nos Collègues que nous tenons à leur disposition un certain nombre d'exemplaires de l'intéressante brochure publiée sous ce titre par M. Marius Vazeilles - Prix : 30 francs.

---

## Bulletin n°9 - octobre 1948

---

### Procès-verbal de la réunion du mercredi 15 octobre 1948

La séance est ouverte à 21 heures 15 sous la présidence de M. G. Fournier, assisté de MM. A. Clément et G. Hudelot, secrétaires. Me Clet, trésorier, en voyage, a adressé ses excuses. M. Hudelot présente celle de M. le Curé de Chelles. Excusés également M. l'Ingénieur Perez, MM. Dheu, Guerreau, Lafaurie, Mlle Laliot, Mlle Dercheu, secrétaire de la Société historique du Raincy a adressé une lettre charmante pour exprimer son regret de ne pouvoir être parmi nous ce soir. Une quarantaine de personnes sont présentes à la réunion, parmi lesquelles M. le Président salue la présence de M. Pierre Boyance, professeur à la Sorbonne, et membre de la Commission Nationale des Fouilles archéologiques.

Lecture est donnée des demandes d'admission à la société, émanant de :

- M. G. Lasnier, instituteur, 12, rue Félix Faure à Chelles (présenté par Mesdemoiselles Constant et Revol),
- Mlle M. Tzipine, 25, rue Félix Faure à Chelles (Mlle Constant et M. G. FOURNIER),
- M. A. PELTIER, armurier, avenue Victor Hugo à Chelles (MM. Carrière et Klein),
- M. J. MARIE, 13, rue de la Belle-Île, Chelles (M. P. Pierre Laliot et Mlle J. Laliot),
- M. Edgar Wagner, 3, rue Étienne Bourgeois, Chelles (Me Clet et Mlle Petiot),
- M. Serriere, 7bis, avenue Douglas Haig, à Versailles (MM. Desthuilliers et G. Fournier)
- Mme G. Thorimbart, institutrice, 2bis, avenue Germaine, Chelles (Mlle Jeannon et M. G. Fournier),

- Madame G. Marchal à Gouvernes (Seine-et-Marne.) (M.M. Michel et G. Hudelot).

Il sera statué sur ces demandes à la prochaine séance.

M. le Président fait part de dons à la Société :

- M. Cottret, qui a déjà offert des poteries gallo-romaines trouvées dans son jardin en offre une autre de même provenance, ainsi que des pièces de monnaies de diverses époques, dont deux en argent. Ces monnaies seront soumises pour examen à M. Lafaurie,
- M. CHARDON a offert un exemplaire du Digestum Novum, énorme recueil de jurisprudence, édition de 1576, tome III superbement imprimé,
- soumis à Me Clet, M. Fournier a acquis, pour la bibliothèque de la Société, les « Eléments de préhistoire », de D. Peyrony, ouvrage très récemment remanié et mis à jour, et à la portée de tous.

M. le Président donne quelques nouvelles du futur musée : les salles qui servaient à entreposer les collections, ayant reçu une autre affectation., celles-ci ont été transportées dans le local définitivement prévu pour leur installation. Des remerciements sont adressés à Mademoiselle Jeannon et à M.M. Simon et Clerc, qui ont, largement aidé au transfert.

La seconde visite de Notre-Dame de Paris, le 27 septembre dernier, a remporté le même succès que celle de mai : quarante-deux personnes ont suivi la visite conférence de M. Farcy, archiviste de la Société « Les Amis de Notre-Dame ». La Société historique du Raincy, spécialement invitée, était représentée par un groupe important, conduit par son président. Monsieur le Général Crepy.

M. le Président annonce l'élection à l'Académie de Macon, comme membre associé, de M. G. Hudelot, dont on se rappelle la conférence sur Lamartine<sup>1</sup> en février dernier. Cette distinction honore notre Société, en la personne de son secrétaire adjoint.

La date de la prochaine séance est fixée au Mercredi 8 décembre. Dorénavant, et sauf empêchement majeur, nos Assemblées auront lieu le deuxième mercredi des mois affectés à ces réunions.

M. Clément, secrétaire, communique la correspondance reçue durant les vacances. « Les Amis de Moret » ont adressé un très beau bulletin constituant un véritable guide de leur jolie ville. Pour la première fois, la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Aussois a adressé son bulletin. Son président, M. J. Toutain est l'animateur, des fouilles d'Alésia.

Reçu également les nos 1 à 6 (année 1948), du substantiel Bulletin de la Société d'histoire et d'Archéologie de Senlis.

---

<sup>1</sup> Le grand poète fut le membre, le plus illustre de cette Compagnie fondée en 1802; il en était même un peu l'enfant gâté, puisqu'il est quelquefois familièrement désigné, dans les procès-verbaux, sous le nom de "Monsieur Alphonse".

Ces échanges de bulletins constituent des prises de contact à la fois agréables et fort utiles, en ce qu'elles apportent un supplément de documentation et un élargissement du champ d'action de la Société.

M. Clément signale avoir vu aux Archives nationales un curieux document : c'est un rapport au Ministre de l'Intérieur, en 1793, émanant d'un Commissaire du Gouvernement. Ledit Commissaire explique avoir rencontré à Chelles, un sieur David qui se fait fort de trouver, moyennant paiement comptant, du blé pour ravitailler Paris. Le manque de farine, ajoute le commissaire, est dangereux, car il peut provoquer des troubles (!!)

Les intermédiaires « débrouillards » et « onéreux » ne sont pas, on le voit, l'apanage de notre temps.

Au cours de l'été, en dépit des difficultés de tous ordres du moment, il s'est tenu à Paris divers Congrès, Internationaux qui nous intéressent plus ou moins directement, dont celui des Orientalistes et celui des Études byzantines. À ce dernier le précieux vêtement liturgique des collections de Chelles a été présenté par M. Clément, et a obtenu un grand succès de curiosité. Il est probable que, sous peu, cette pièce aura temporairement les honneurs du Louvre. À Limoges a eu lieu une exposition d'émaux cloisonnés provenant en partie des églises de la région,

De ces diverses manifestations, M. Clément fait le sujet d'une agréable causerie (publiée plus loin).

M. Fournier parle ensuite sur un autre fait ramené récemment à l'actualité : il s'agit de la question de « l'homme de Pékin » ou sinanthrope, des restes duquel on craint la perte définitive par suite de circonstances de guerre en Chine. M. Fournier montre tout l'intérêt qui s'attache à cette pièce préhistorique tant du point de vue scientifique que du point de vue philosophique (cet exposé : est reproduit plus loin).

Enfin, la parole est donnée à M. Jean Marsigny qui entretient ses auditeurs du « Bourg de Chelles aux temps de l'abbaye ». Puisant dans les ouvrages de l'Abbé Torchet et de Berthaud, et dans d'autres plus anciens, comme celui de l'Abbé Lebœuf, et y ajoutant ses connaissances personnelles des droits et des vieilles coutumes de la Monarchie, le conférencier brosse un tableau extrêmement pittoresque de la vie au village de Chelles, d'une part et à l'Abbaye royale d'autre part. Son exposé très vivant, souvent piquant, toujours savoureux, fait s'agiter devant les auditeurs bourgeois et villains, laïcs et religieux, officiers et magistrats, les Abbesses et les évêques et même, à l'occasion, des cousins royaux.

Madame de Sévigné, elle-même, apporte son témoignage à M. Marsigny, et c'est un véritable régal d'entendre, par la bouche du conférencier, la reine des épistolières... Cette conférence, est, à juste titre, fort applaudie ; nous pensons pouvoir en publier dans le prochain Bulletin, de larges extraits.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire adjoint  
H. Hudelot

---

## Un pilori moyenâgeux : L'échelle patibulaire

Dans un certain nombre de nos réunions, il a été question de l'échelle pilori permettant à l'Abbesse de montrer sa toute puissance. Cette échelle, représentée sur les sceaux de l'Abbaye, nous a paru fort intéressante et nous a amené à rechercher si, par ailleurs, des piloris semblables avaient été employés.

C'est dans Camille Enlart<sup>1</sup> que nous avons trouvé ce qui suit :

Après avoir expliqué que le pilori était un édifice où l'on exposait les coupables sur la place publique, l'auteur explique qu'il existait des piloris provisoires et démontables, et d'autres fixes, en bois ou en maçonnerie. L'un des types les plus simples fut une petite colonne où l'on attachait le patient tel celui du Musée de Montauban.

Estrade de pierre (Millau), tourelle polygonale largement ajourée et couronnée d'un toit en poivrière que surmontait une girouette aux armes du seigneur justicier (Beauvais et Paris - Place de Grève, Halles - St-Victor, Dijon). Cage de grillage (Strasbourg) tels sont quelques types de piloris.

Mais, dit Camille Enlart « le type le plus simple de pilori consiste on une échelle sur laquelle on élevait le patient, fixé aux montants par des menottes. Froissart raconte comme Hugues Spencer le jeune fut exposé en 1326 sur une échelle de ce genre<sup>2</sup> avant d'être mutilé, puis mis à mort.

« On voit par le cartulaire de Saint-Jean de Laon qu'en 1339, les religieux prétendaient exercer seuls dans le territoire de la commune le droit de « drêcier et avoir eschieles ou piloris ». <sup>3</sup> À Paris, l'abbé de St Germain des Prés possédait, près du marché, une échelle patibulaire : l'abbé de Sainte-Geneviève, le prieur de Saint-Éloi, avaient les leurs près de Saint-Gervais, et au cloître Saint-Nicolas; celle du Grand Prieur de France se dressait près du Temple ; celle de Notre-Dame de Paris, près du pont Saint-Landri<sup>4</sup>. Cette dernière est figurée, vers 1260 dans un des bas-reliefs du portail Saint-Étienne. Une délinquante y est attachée par les poignets ; sur sa poitrine pend une pancarte portant l'extrait de sa condamnation,

En 1256, Saint Louis fit mettre sur l'échelle, à Césarée, un orfèvre blasphémateur. On l'exposa, dit Joinville, « en braies et en chemise, les boiaux et la fressure d'un porc entour le col et à si grant foison .que elles le avenoient jeusques au nez ». <sup>5</sup>

On voit par ce qui précède que Chelles n'avais pas l'apanage d'un tel pilori. Mais nous croyons que là, seulement, la légende du rêve de Sainte Bathilde, et la

---

<sup>1</sup> *Camille Enlart* - Manuel d'Archéologie Française - Architecture civile et militaire - tome 1er p. 365/366.

<sup>2</sup> Froissart - Édition Kervyn de Lettenhove, t. II p. 87,88.

<sup>3</sup> Victor Gay, Glossaire, au mot *échelle*.

<sup>4</sup> Sauval - Antiquités de Paris, t. II p.602,605.

<sup>5</sup> Joinville - Histoire de St Louis CXXXVIII.

consonance des deux mots aidant, '•i il eut une influence suffisante pour que, plusieurs siècles après sa disparition, l'échelle fût encore un des éléments principaux des armes municipales.

André Clément